

Manager dans un environnement en mutation. Conduire le changement

Public:

Cadres dirigeants et administrateurs d'associations du secteur social et médico social
Directeurs d'établissements, directeurs adjoints, chefs de services, cadres de direction.

Aucun prérequis

Formule stage présentiel en intra association ou établissement

Durée: 20h

3 jours répartis en 3 modules d'une journée
1250€/journée dans les locaux de l'association ou de l'établissement.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nombre maximum de stagiaires 15, pas de minimum.

Formule à distance en inter ou en intra

Durée : 20h

Réparties en 6 classes virtuelles

Cout par stagiaire 850 € avec un minimum 4 stagiaire et un maximum de 9.

Dates et délais :

Cette formation vous intéresse nous nous engageons à l'adapter sur mesure à vos besoins dans les meilleurs délais

CONTACT AFCOR

66 Allée Charles Darwin
34090 Montpellier
04.67.65.3244

www.afcor-consultants.com

christine.rousselmonfajon@afcor-consultants.com

Pourquoi cette formation ? Le secteur social et médico-social se trouve aujourd'hui à la croisée d'injonctions multiples : inflation législative et réglementaire, contraction des finances, augmentation des contentieux, complexification des problématiques des usagers, prise en considération de l'usure des professionnels et des résistances aux changements.

L'ensemble de ces contraintes met en tension les organisations, le dialogue social et la qualité des prises en charge. Les directions se trouvent donc dans des situations à hauts risques qui nécessitent de trouver les leviers permettant de rassembler l'ensemble des acteurs (administrateurs, directeurs, cadres de proximité, IRP, salariés) de l'association dans les changements à conduire.

Ceci impose donc d'envisager le management en intégrant ces particularités. C'est à dire qu'il est vain ou particulièrement coûteux d'envisager que les changements puissent être initiés, contrôlés et déployés uniquement à partir du sommet de l'association. Dans ce cas les résistances sont souvent trop fortes, le risque de dérapages conflictuels majeur et la probabilité d'effondrement de la qualité des prises en charge s'accroît gravement. Il s'agit donc dans ce contexte de mutations, de créer les conditions d'un pacte social, ou encore d'un accord de méthode, permettant de faire avancer l'ensemble des personnels dans la dynamique des changements à conduire.

Une formation en 3 modules

Les modules proposés peuvent être déclinés soit en formation, soit en prestations (diagnostic, conseils, animation des IRP ou de groupes de professionnels, etc.). Ce choix ainsi que l'ajustement des contenus, productions, durée seront précisés aux regards des besoins du commanditaire.

Module 1 : environnement et contexte des établissements du secteur - 1 jour

Module 2 : structurer la conduite du changement : conception du projet - 1 jour

Module 3 : mettre en œuvre et piloter le changement - 1 jour.

AFCOR consultants accompagne les établissements sociaux médico sociaux et de soins depuis 1996.

Une solide expertise

dans l'élaboration des outils au cœur des pratiques métiers : référentiel des pratiques, projet de service et d'établissement, évaluation interne et externe, schéma départemental.

Un appui efficace

dans l'accompagnement des projets de transformation : fusion associative, projet intercommunal et départemental, réorganisation des services, adaptation des fonctionnements.

Une innovation continue :

Méthode d'évaluation des RPS (déposée à l'INPI), mise en œuvre des démarches QVT, évaluation de la pénibilité, méthode d'évaluation interne et externe.

De nombreuses publications reconnues.

Les cahiers d'unifaf 2011 sur les RPS. De nombreuses interventions dans les colloques et congrès professionnels.

Les consultants formateurs ont une solide formation de troisième cycle ainsi qu'une expérience terrain confirmée.

- **Gilbert Mignacca** Docteur en psychologie sociale, gérant du cabinet AFCOR.

- **Christine Roussel Monfajon** consultante formatrice senior.

De nombreuses références

Nombreux stages inter, interventions pour les branches et pour les collectivités locales, formations Intra...

Un programme de formation structuré en modules autonomes

MODULE 1 : ANALYSE STRATEGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Ce module doit permettre d'identifier les forces et faiblesses de l'association et de mettre en lumière les enjeux et le sens de changements à conduire.

Il s'agira donc de construire cette analyse et d'organiser son déploiement et son appropriation avec l'ensemble des acteurs de l'association pour que tous disposent d'un niveau de connaissance partagées sur les contraintes qui pèsent sur l'association.

MODULE 2 : CONCEVOIR LA CONDUITE DU CHANGEMENT

Ce module doit permettre de poser la nature des changements à opérer au regard des spécificités de l'association :

- L'état et l'histoire des collectifs qui doivent changer ;
- Les domaines sur lesquels vont porter les changements ;
- L'ampleur des modifications ;
- La temporalité pour concevoir et déployer ces changements
- Les risques au niveau de l'activité, des salariés et des prise en charge.

MODULE 3 : METTRE EN ŒUVRE LE CHANGEMENT

Même dans les situations où la phase de conception du projet a été bien menée, elle ne peut anticiper l'ensemble des impacts et aléas dans le déploiement du projet et son adaptation au réel.

Il s'agira donc sur ce dernier module d'accompagner l'association dans la mise en œuvre de dispositifs et éventuellement d'instances permettant de repérer et d'aider les salariés ou collectifs en difficulté et d'ajuster le déploiement du projet à la réalité.

Exemples :

- Installation d'un observatoire des risques psychosociaux (associer le CHSCT) permettant d'identifier les individus ou collectifs en difficultés et de travailler le soutien et les ajustements.
- Construction de dispositifs de reporting des signaux faibles permettant au management de proximité de faire remonter à la direction des indicateurs de l'état des collectifs et des besoins du management
- Articulations du management et des acteurs de la santé pour des réorientations, étayage des professionnels
- Carottages par entretiens individuels sur les collectifs métiers ou fonctions sensibles particulièrement touchés par le projet